



# « LES COLLECTIVITÉS RURALES, VÉRITABLE CLÉ DE VOÛTE »

## RAPPORT TRIMESTRIEL

Discussions en tables rondes juillet à septembre 2004

No de publication : 56819150F

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004

No de catalogue : A114-2/2004-3F-PDF

ISBN: 0-662-78105-8



Le présent rapport sommaire est disponible sur le site Web suivant : <a href="www.rural.gc.ca/dialogue/reports">www.rural.gc.ca/dialogue/reports</a> f.phtml.

Pour de plus amples renseignements sur le Dialogue rural, veuillez composer le 1 888 781-2222 (numéro sans frais).

# Message de l'honorable Wayne Easter, Secrétaire parlementaire au développement rural

L'une des pierres angulaires de la démocratie est l'occasion qu'ont les citoyens et citoyennes d'exprimer leurs points de vue et de faire part de leurs préoccupations directement à un dirigeant élu. Cette approche de base est essentielle pour être à jour sur la façon dont les politiques et les initiatives du gouvernement se jouent dans la réalité. Elle donne également un aperçu précieux des sujets sur lesquels les initiatives futures devraient être axées.

Depuis l'introduction du Dialogue rural, plus de 16 500 citoyens et citoyennes des collectivités rurales, éloignées et du Nord ont pris part à ce processus. La série de tables rondes, qui a commencé en juillet 2003 dans le cadre du Dialogue rural, a été menée dans chaque province et territoire du pays. Un grand nombre de Canadiens et Canadiennes des régions rurales, éloignées et du Nord ont, malgré leur horaire chargé, pris le temps de partager des idées qui contribueront à façonner la politique du gouvernement. Les tables rondes étaient axées sur quelques-uns des enjeux clés qui avaient été cernés dans le cadre du processus du Dialogue rural, tels que le renforcement des capacités des collectivités, la jeunesse, l'infrastructure et l'entrepreneuriat.

Ces tables rondes ont été conçues pour aller plus loin que simplement déterminer les enjeux à l'égard des stratégies qui pourraient être mises en œuvre par les collectivités en réponse aux défis qu'elles doivent relever. Les participants et participantes ont discuté de la façon dont leurs collectivités peuvent s'adapter aux changements qui ont une incidence sur le milieu rural du Canada et sur la façon dont elles peuvent tirer profit de ces changements.

Le rapport trimestriel des trois tables rondes qui se sont déroulées en septembre 2004 au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, et à l'Île-du-Prince-Édouard, fournit une analyse des discussions qui ont eu lieu et propose une ligne de conduite. Les commentaires constructifs qui ont été tirés de ces tables rondes serviront à façonner le programme de la Conférence rurale nationale de 2004, qui sera axé sur les mesures à prendre pour aborder les questions prioritaires pour les Canadiens et Canadiennes des régions rurales, éloignées et du Nord.

Ces tables rondes ne représentent pas la fin d'un processus, mais plutôt une partie intégrante des efforts visant à traduire les idées en action. En continuant de déployer des efforts, ensemble nous serons en mesure de bâtir des collectivités rurales plus solides et plus durables.

Wayne Easter Secrétaire parlementaire au développement rural

# **TABLE DES MATIÈRES**

			Page			
1	AVANT-PROPOS					
2	INTRODUCTION					
3	SOM	IMAIRE DES SUJETS DE DISCUSSION	3			
4	MÉT	MÉTHODOLOGIE				
	4.1	Tables rondes, participants et participantes et contexte				
	4.2	Déroulement des discussions en tables rondes				
	4.3	Aperçu des sujets de la Partie 1				
	4.4	Aperçu des sujets de la Partie 2				
5	RÉS	RÉSULTATS ET ANALYSE : SUJETS DE LA PARTIE 1				
	5.1	Renforcement des capacités des collectivités	7			
	5.2	Jeunesse	. 10			
	5.3	Infrastructure	12			
	5.4	Entrepreneuriat	13			
6	RÉSULTATS ET ANALYSE : SUJETS DE LA PARTIE 2					
	6.1	Réseau à large bande	16			
	6.2	Immigration	16			
	6.3	Partenariats intergouvernementaux	17			
	6.4	Capital humain	18			
7	CON	ICLUSION	19			

# « LES COLLECTIVITÉS RURALES, VÉRITABLE CLÉ DE VOÛTE »

#### RAPPORT TRIMESTRIEL

Discussions en tables rondes juillet à octobre 2004

# 1. AVANT-PROPOS

Le présent rapport est un résumé des discussions qui ont eu lieu durant les discussions en tables rondes intitulées « Les collectivités rurales, véritable clé de voûte » qui se sont déroulées au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, et à l'Île-du-Prince-Édouard en septembre 2004. Afin de présenter un rapport fidèle aux discussions libres, nous avons également inclus les recommandations des participants et participantes, qui sont hors des compétences fédérales. Les points de vue exprimés ne sont pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada.

# 2. INTRODUCTION

Les trois discussions en tables rondes, animées par le secrétaire parlementaire au développement rural, Wayne Easter, ont complété la série de quinze tables rondes pancanadiennes avec les principaux intervenants et intervenantes qui s'est amorcée à l'été 2003. Les tables rondes qui se sont déroulées à l'hiver 2004 ont été animées par l'ancien secrétaire parlementaire au développement rural, Georges Farrah. Celles qui se sont déroulées de l'été à l'automne 2003 ont été animées par l'honorable Andy Mitchell, ancien secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), et actuel Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

La série de tables rondes fait partie du Dialogue rural, qui est une discussion bidirectionnelle continue entre le gouvernement du Canada et les Canadiens et Canadiennes des régions rurales, éloignées et du Nord. Le Dialogue rural, lancé en 1998, aide le gouvernement du Canada à comprendre les préoccupations et les enjeux locaux et régionaux, ainsi qu'à fournir aux citoyens et citoyennes des régions rurales, éloignées et du Nord l'occasion d'influer sur les politiques, programmes et services du gouvernement du Canada, qui les touchent. Depuis le lancement de l'initiative du Dialogue rural, plus de 16 500 citoyens et citoyennes des régions rurales, éloignées et du Nord ont participé aux activités qui ont eu lieu d'un bout à l'autre du pays. Ces activités comprennent notamment des réunions régionales, des conférences rurales nationales et régionales, des sondages et des forums de discussions.

Le Dialogue rural est un élément clé du Partenariat rural canadien, une initiative qui favorise une approche horizontale du développement rural au sein du gouvernement du Canada. La contribution des participants et participantes aux tables rondes aidera à orienter le

gouvernement du Canada quant aux futures mesures d'action et aidera à l'élaboration d'un cadre national pour une politique rurale qui, à son tour, orientera les mesures d'action des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. L'objectif primordial de cette collaboration fédérale-provinciale-territoriale est d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme des collectivités rurales en créant un milieu qui assure aux collectivités et aux citoyens et citoyennes l'accès à des débouchés sociaux et économiques.

Les intervenants et intervenantes à ces tables rondes ont été encouragés à proposer des stratégies et mesures à caractère communautaire conçues pour relever des défis précis et faire avancer un certain nombre de priorités cernées dans le cadre du processus du Dialogue rural. Ils étaient également encouragés à suggérer le rôle que les gouvernements peuvent jouer pour aider les collectivités à donner suite à leurs priorités et à mettre en œuvre certaines stratégies et mesures. Il est espéré que ces discussions permettront de déterminer comment les collectivités rurales, éloignées et du Nord peuvent mieux se préparer, avec l'aide soutenue de tous les ordres de gouvernement, à participer à la prospérité locale et nationale, et à en tirer avantage.

Les discussions en tables rondes proposaient des objectifs précis pour faciliter les échanges d'information et aider à définir des stratégies de développement et des mesures axées sur la collectivité. Les objectifs de la série de tables rondes étaient les suivants :

- poursuivre le Dialogue rural avec les collectivités rurales en y faisant participer les principaux intervenants et intervenantes communautaires;
- analyser les priorités rurales clés cernées dans le cadre du Dialogue rural et des discussions avec d'autres réseaux:
- discuter de la façon dont les collectivités peuvent se positionner pour tirer parti des changements qui surviennent dans l'assise socio-économique du Canada rural;
- déterminer la capacité des collectivités à élaborer avec les gouvernements et d'autres intervenants et intervenantes des stratégies et des mesures qui mobiliseront les citoyens et citoyennes à appliquer des solutions locales aux défis qui les concernent:
- déterminer les stratégies et les moyens que les gouvernements peuvent appuyer pour aider les collectivités à s'adapter au changement et à bâtir une assise socio-économique durable.

Ce rapport fournit une analyse des discussions qui ont eu lieu dans le cadre des trois dernières discussions en tables rondes. On y trouve des stratégies et des mesures précises qui peuvent être mises en œuvre par les collectivités rurales, éloignées et du Nord, ainsi qu'une ligne de conduite proposée. De plus, les résultats présentés serviront de moyen d'aider le gouvernement du Canada à élaborer des politiques et des orientations stratégiques qui répondront aux besoins des collectivités rurales, éloignées et du Nord à mesure qu'elles poursuivront leur développement.

# 3. SOMMAIRE DES SUJETS DE DISCUSSION

Les participants et participantes ont eu l'occasion de discuter des priorités rurales clés cernées dans le cadre du Dialogue rural (décrites à la Section 5, sujets de la Partie 1) et d'autres enjeux d'intérêt régional (décrits à la Section 6, sujets de la Partie 2). On trouvera ci-après certaines des stratégies et mesures qui ont été mises de l'avant par les participants et participantes aux tables rondes et qui pourraient être mises en œuvre par les collectivités rurales, par les gouvernements ou, encore, par les deux. Elles sont présentées plus en détail à la Section 5 et à la Section 6 du présent rapport.

# Renforcement des capacités des collectivités

Les collectivités devraient déterminer leurs capacités de coordonner les services, puisque cela pourrait avoir une incidence positive sur leurs ressources humaines bénévoles et employées. Toutefois, afin d'être en mesure de déterminer cette capacité, elles ont besoin d'outils qui les aideront à définir où ils ont besoin de renforcer leurs capacités et où elles ont besoin de créer des partenariats pour combler les écarts.

On a exprimé un désir marqué de programmes gouvernementaux plus souples et d'une plus grande autonomie pour les représentants du gouvernement en ce qui a trait à l'attribution de fonds pour les projets visant à résoudre les enjeux des collectivités. De plus, on devrait nommer, dans chaque collectivité, une personne-ressource qui ferait fonction d'agent de coordination que l'on pourrait consulter à propos des règlements et politiques du gouvernement. Cette personne devrait également avoir de l'expérience dans la résolution de problèmes et la capacité de maintenir des relations de travail coopératives efficaces.

#### Jeunesse

Des interventions anticipées sont nécessaires afin d'atteindre tous les jeunes pour créer un sentiment d'allégeance envers leur collectivité. Ces interventions pourraient prendre la forme d'études d'entrepreneuriat, d'occasions de travail, de mentorat et de leadership et d'une formation professionnelle, que l'on devrait promouvoir plus largement. De telles mesures pourraient mener aux résultats souhaités, qu'il s'agisse de maintenir une assiette fiscale solide ou d'accroître la base de leadership au sein des collectivités. Il a été signalé que les études d'entrepreneuriat sont essentielles à la croissance économique future, et on a souligné l'importance de favoriser un environnement inclusif et accueillant pour les jeunes dans la collectivité.

#### Infrastructure

Le réseau à large bande, le transport et le logement sont les priorités en matière d'investissements stratégiques dans l'infrastructure. Le réseau à large bande est nécessaire pour accéder aux nouveaux marchés et saisir les occasions d'éducation qui autrement ne seraient pas offertes aux collectivités rurales. L'infrastructure des transports est nécessaire

pour appuyer la croissance économique grâce au développement et à l'expansion des affaires. Les logements à prix abordable, en particulier des fonds pour les logements des personnes âgées, sont nécessaires pour renforcer la capacité sociale d'une collectivité.

# **Entrepreneuriat**

Les entrepreneurs démarrent souvent des entreprises avec simplement du « cran » et de la détermination, et avec une quantité limitée de fonds. Même si ces derniers sont des facteurs qui contribuent à leur succès, il y a encore beaucoup de travail à effectuer pour s'attaquer aux cadres de réglementation et de programmes qui nuisent aux entrepreneurs et imposent des limites aux ressources financières et humaines. L'accès aux capitaux est un enjeu que les gouvernements pourraient aider à résoudre en intervenant de façon à réunir à la table les tiers prêteurs afin de combler l'écart.

# Réseau à large bande

Le réseau à large bande offre des possibilités d'accroître les avantages concurrentiels et de participer aux économies mondiales et fondées sur le savoir. L'accès aux services à large bande abordables et fiables et le soutien de l'expertise en télécommunications sont nécessaires. Les collectivités ont besoin de ressources et doivent avoir la capacité de miser sur les nouvelles technologies.

# <u>Immigration</u>

Les collectivités, de même que les gouvernements, devraient élaborer des stratégies d'attraction et d'établissement des immigrants qui s'appliquent uniquement aux régions rurales. Les collectivités devraient accueillir les nouveaux arrivés et être ouvertes aux nouvelles idées.

## Partenariats intergouvernementaux

Les municipalités devraient travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs de développement communs, et les programmes gouvernementaux de financement devraient appuyer de telles propositions de collaboration. Il est possible de réussir en mettant en œuvre des projets où tous les paliers du gouvernement collaborent afin d'assurer les ressources financières nécessaires et de fournir le soutien et les connaissances techniques.

# Capital humain

Au moment de répondre aux questions relatives au capital humain, les gouvernements devraient assurer des investissements qui font preuve d'une compréhension de l'interdépendance qui existe entre les capacités sociales et économiques d'une collectivité. La capacité de bénévole en est à un point de rupture, et des outils d'apprentissage ont été demandés pour renforcer cette capacité. De plus, les collectivités manquent de ressources humaines, soit un personnel rémunéré, ou de capacité administrative. Le programme d'assurance-emploi devrait être plus souple afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée et de répondre aux besoins réels des collectivités.

# 4. MÉTHODOLOGIE

## 4.1 TABLES RONDES, PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES ET CONTEXTE

Ce rapport trimestriel couvre les trois dernières tables rondes qui se sont déroulées dans trois provinces en septembre 2004, et qui sont décrites dans le tableau 1 ci-dessous.

TABLEAU 1 – TABLES RONDES ENTRE OCTOBRE ET DÉCEMBRE 2003, AINSI QUE CELLES EN MAI 2003							
Province ou Territoire	Région	Type de région	Nombre de participants	Date			
Manitoba	Grosse Isle	exclusivement rurale/du centre	19	Le 16 septembre 2004			
Terre-Neuve-et- Labrador	Trepassey	rurale/côtière	21	Le 27 septembre 2004			
Île-du-Prince- Édouard	Stanley Bridge	rurale/côtière	14	Le 28 septembre 2004			

Un total de 54 résidants et résidantes des régions rurales indiquées ci-dessus ont participé à ces trois discussions en tables rondes. Afin de favoriser la participation des intervenants et intervenantes communautaires, les invitations à chaque table ronde étaient normalement limitées entre 14 et 21 participants et participantes.

Contrairement aux activités précédentes du Dialogue rural qui sollicitaient les opinions et les commentaires des citoyens et citoyennes des régions rurales, les discussions en tables rondes visaient à recueillir les commentaires des principaux intervenants et intervenantes des collectivités rurales. La sélection des participants et participantes avait comme objectif d'obtenir une représentation étendue des principaux intervenants et intervenantes engagés dans le développement des collectivités rurales, éloignées et du Nord. Les tables rondes étaient composées de participants et participantes qui étaient, sans être limitées à ces personnes : des représentants et représentantes des organismes rurales régionales et des groupes jeunesse; des universitaires; des agents et agentes de développement communautaire, économique et social; des représentants et représentantes des organisations ou des collectivités des Premières nations et des populations inuites; ainsi que des membres des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux.

# 4.2 <u>DÉROULEMENT DES DISCUSSIONS EN TABLES RONDES</u>

Les trois tables rondes, des événements d'une journée entière ou d'une demi-journée, étaient structurées en deux parties. Pour la Partie 1, les participants et participantes ont eu l'occasion de fournir leurs commentaires sur quatre sujets importants qui ont été cernés, lors des activités

précédentes du Dialogue rural, comme les priorités clés qui devraient être traitées par les collectivités rurales, éloignées et du Nord, avec l'appui des gouvernements. La Partie 2 des tables rondes a traité des sujets présélectionnés par les participants et participantes comme étant des enjeux et des préoccupations pertinents touchant leur collectivité respective. Tous les sujets de discussion étaient décrits dans la documentation envoyée aux participants et participantes pour la préparation de chaque table ronde.

# 4.3 APERÇU DES SUJETS DE LA PARTIE 1

L'objectif des discussions en tables rondes était que les participants et participantes aillent plus loin que simplement identifier les enjeux afin qu'ils et qu'elles proposent des stratégies et des mesures communautaires conçues pour relever des défis particuliers et pour faire avancer les priorités clés cernées par les citoyens et citoyennes dans le cadre du Dialogue rural. Les sujets de la Partie 1 des tables rondes étaient :

- · le renforcement des capacités des collectivités;
- la jeunesse;
- l'infrastructure;
- l'entrepreneuriat.

Afin de stimuler les discussions portant sur les stratégies et les mesures à mettre en œuvre par les collectivités rurales, éloignées et du Nord et les groupes communautaires, les participants et participantes ont été demandés de fournir des réponses à différentes questions liées à chacun des quatre sujets discutés. L'analyse des discussions sur ces sujets et les questions sont présentées à la Section 5 de ce rapport.

## 4.4 APERÇU DES SUJETS DE LA PARTIE 2

Dans la deuxième partie des discussions en tables rondes, les participants et participantes ont eu l'occasion de sélectionner de deux à quatre sujets de discussion à partir d'une liste de sujets proposés qui leur a été fournie dans le cadre de l'invitation. Les participants et participantes ont également été invités à présenter d'autres sujets d'intérêt régional dont ils voulaient discuter. Les sujets proposés pour la Partie 2 des tables rondes étaient :

- le réseau à large bande;
- l'immigration;
- les partenariats intergouvernementaux;
- · les relations entre les régions urbaines et rurales;
- les questions relatives aux régions du Nord et éloignées;
- les industries primaires;
- le capital humain;
- le capital social:
- les loisirs et la culture:
- l'environnement.

Le tableau 2 offre un aperçu des sujets choisis pour la Partie 2 de chaque table ronde.

TABLEAU 2 – SUJETS CHOISIS POUR LA PARTIE 2									
Province ou Territoire	Région	Type de région	Sujets choisis						
Manitoba	Grosse Isle	exclusivement rurale/du centre	Partenariats intergouvernementaux     Capital humain						
Terre-Neuve-et- Labrador	Trepassey	rurale/côtière	Immigration						
Île-du-Prince- Édouard	Stanley Bridge	rurale/côtière	Réseau à large bande						

Les sujets choisis par les participants et participantes en tant que priorités pour leurs collectivités sont fortement liés au type de région dans laquelle a eu lieu la table ronde. Les discussions en tables rondes ont révélé que le réseau à large bande, le capital humain, les partenariats intergouvernementaux et l'immigration demeurent très importants pour les intervenants et intervenantes des régions rurales, comme le démontre le choix des participants et participantes.

Afin de faciliter les discussions à propos des sujets de la Partie 2, une série de questions liées à tous les sujets a été proposée aux participants et participantes. Ces questions ont servi à définir les atouts et les outils de la collectivité qui peuvent être appliqués aux défis particuliers discutés pendant chaque table ronde. De plus, les participants et participantes avaient été demandés de cerner les types de partenariats et de mesures qui pourraient traiter le mieux les enjeux discutés dans la Partie 2. L'analyse des discussions sur ces sujets et les questions sont présentées à la Section 6 de ce rapport.

# 5. RÉSULTATS ET ANALYSE : SUJETS DE LA PARTIE 1

Cette section comprend l'analyse des six discussions en tables rondes pour les sujets de la Partie 1 : le renforcement des capacités des collectivités, la jeunesse, l'infrastructure et l'entrepreneuriat. **Un aperçu de chaque sujet de discussion** et les questions proposées aux participants et participantes des tables rondes sont également présentés dans cette section.

# 5.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS

On peut décrire le renforcement des capacités des collectivités comme un processus continu qui favorise le développement du leadership local et encourage la participation en vue d'atteindre les objectifs d'une vision commune. Elle permet à une collectivité ou à une région de cerner ses forces et ses faiblesses, de tirer parti de ses ressources internes et externes afin de relever les défis locaux, d'élaborer des stratégies permettant d'intervenir efficacement et d'être mieux en mesure de saisir les occasions qui se

présentent. Une approche intégrée et systématique du renforcement des capacités des collectivités aidera les personnes et les organismes à mieux communiquer leurs idées et leurs objectifs et à prendre des décisions complexes et intégrées.

Comment le gouvernement et les collectivités peuvent-ils travailler ensemble pour s'assurer que les collectivités rurales demeurent des milieux dynamiques?

Les participants et participantes ont fait part de leur désir marqué que les programmes gouvernementaux aient une plus grande souplesse et que les représentants du gouvernement aient une plus grande autonomie pour ce qui est d'attribuer des fonds pour les projets visant à résoudre les enjeux des collectivités. Il a été signalé que les collectivités doivent ajuster leurs priorités en fonction des critères des programmes existants par opposition aux programmes qui devraient être suffisamment souples pour combler les besoins des collectivités. De plus, ils ont indiqué que l'établissement d'un fonds commun de capitaux pour les projets appréciables pourrait être une autre solution. Les participants et participantes ont également mentionné que les leaders, les bénévoles et les agents de développement de la collectivité doivent relever un double défi; ils doivent non seulement trouver des programmes appropriés qui pourraient avoir les fonds pour financer les projets, mais également trouver le temps et les personnes qui ont la capacité de rédiger et de réviser les propositions de façon à s'adapter aux diverses voies de financement. Ils ont également suggéré que le fait d'accroître le financement pour les ressources humaines dans le but d'aider à l'élaboration des projets pourrait permettre aux collectivités de saisir des occasions.

- Les collectivités devraient déterminer leur capacité de coordonner les services, puisque cela pourrait avoir une incidence positive sur leurs ressources humaines bénévoles et employées. Toutefois, afin d'être en mesure de déterminer cette capacité, elles ont besoin d'outils qui les aideront à définir où elles ont besoin de renforcer leurs capacités et où elles ont besoin de créer des partenariats pour combler les écarts.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient s'engager à mesurer l'efficacité des conseils techniques, de même que du soutien financier, aux programmes, aux politiques et à la réglementation qu'ils offrent aux collectivités. Ceci pourrait être fait par l'entremise de dialogues ciblés, sur une certaine période, où les progrès pourraient être démontrés aux citoyens et aux citoyennes d'une façon très transparente.
- Le gouvernement devrait s'efforcer de veiller à ce que les ressources des programmes soient canalisées plus stratégiquement, et à temps, vers les collectivités.

Lorsque le marché des pêches s'est effondré dans la région de Trepassey en 1991, l'intervention du gouvernement a servi de catalyseur au rassemblement des membres de la collectivité autour d'un processus de planification et de vision à long terme. Cette intervention a été perçue comme l'occasion pour la collectivité de reconstruire petit à petit, et le financement du gouvernement a favorisé la collaboration locale. Les participants et participantes de cette région ont mis l'accent sur le fait que seuls les intervenants locaux pourraient entreprendre une telle initiative visant à favoriser les atouts locaux et à élaborer des plans qui pourraient être acceptables pour la collectivité.

• Les collectivités devraient prendre la responsabilité de communiquer au gouvernement les types d'interventions qui seraient conformes aux circonstances locales.

Bon nombre de participants et participantes ont exprimé le besoin d'un intermédiaire qui offrirait de l'aide en ce qui a trait aux questions liées aux programmes, aux règlements et aux politiques. Les participants et participantes ont fréquemment indiqué que le besoin de « poser les bonnes questions » augmentait leur niveau de frustration, et avoir accès à un intermédiaire a été souvent proposé comme solution. De plus, ils ont suggéré de nommer, dans chaque collectivité, une personne-ressource qui ferait fonction d'agent de coordination et que l'on pourrait consulter à propos des règlements et politiques du gouvernement. Cette personne devrait également avoir l'expérience dans la résolution de problèmes et la capacité de maintenir des relations de travail coopératives efficaces.

• Les gouvernements devraient rechercher un personnel plus local en mesure de travailler avec les collectivités pour prendre appui sur les solutions trouvées et effectuer des recherches sur les programmes de financement offerts.

#### Comment les collectivités peuvent-elles renouveler leur base de leadership?

Les collectivités reconnaissent que bon nombre des facteurs déterminants d'une collectivité saine sont également les facteurs déterminants d'une base de leadership saine. Par conséquent, créer des débouchés culturelles, sociaux et économiques pour les membres de la collectivité est d'une importance extrême si l'on veut favoriser, attirer et maintenir des leaders solides et qualifiés. Des efforts particuliers doivent être déployés pour aborder la question des conséquences des collectivités et des citoyens marginalisés, notamment, les Acadiens, les Autochtones, les Premières Nations et les immigrants, et s'assurer qu'ils mettent à profit leur plein potentiel. Les participants et participantes ont reconnu que l'on pourrait attirer d'autres bénévoles en augmentant la communication sur ce qui se passe dans les collectivités. Ils ont également indiqué qu'un soutien supplémentaire, de même que la patience, sont nécessaires pour établir des relations de collaboration efficaces.

- Les collectivités pourraient tirer profit d'être plus ouvertes à l'égard de leur base de leadership et de leurs partenaires. Il faut intensifier les efforts pour inclure les femmes, les jeunes, les Acadiens, les Autochtones et les Premières Nations afin de tirer avantage de nouvelles idées et d'approches novatrices visant le renforcement des capacités des collectivités.
- Les collectivités et les gouvernements devraient trouver des façons d'appuyer les partenaires afin qu'ils augmentent leur capacité de participer en offrant des ressources de formation et de l'aide.

# Que peuvent faire les collectivités et les organismes pour accueillir, habiliter et engager activement les citoyens et citoyennes?

Les gouvernements municipaux, les établissements d'enseignement, les groupes de défense de l'intérêt public, les clubs communautaires et les citoyens et citoyennes devraient s'engager, contribuer des ressources et établir des partenariats de travail. Les participants et participantes ont signalé que les rôles des partenaires de la collectivité sont redéfinis, que de nouvelles

façons de coordonner et de mettre en œuvre les plans sont continuellement étudiées et que des modèles captivants d'un bon engagement des citoyens et citoyennes sont disponibles. Les modèles efficaces partagés lors des tables rondes faisaient souvent la promotion d'un sentiment d'appartenance et d'allégeance chez les résidants et résidantes. Le *Irish Loop Development Board*, établi en 1997 dans le but de promouvoir et de favoriser la croissance économique dans le secteur géographique de la presqu'île Avalon (Terre-Neuve), a travaillé de façon ardue pour mettre en commun des ressources, et des efforts concertés ont été déployés afin d'utiliser et de développer les atouts de la région.

 Les collectivités devraient communiquer leurs plans à un large éventail de partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de la collectivité. Les partenaires devraient créer des occasions pour faire participer les membres de la collectivité à l'élaboration de plans communautaires et aux étapes de mise en œuvre.

## 5.2 JEUNESSE

Les jeunes du milieu rural ont indiqué qu'ils voulaient s'engager davantage au sein de leurs collectivités, mais ils ont besoin d'aide pour le faire. Ils veulent bénéficier de possibilités de formation (réelles ou virtuelles) dans leurs propres collectivités ou, à tout le moins, avoir un meilleur accès à l'éducation. Ils veulent également avoir l'occasion de mettre en pratique à l'échelle locale ce qu'ils ont appris ou trouver un emploi dans leurs collectivités pour ne pas avoir à déménager ailleurs. Ils aimeraient être entendus et respectés, et voir leur potentiel reconnu.

# Quels sont les atouts et les compétences que peuvent apporter les jeunes aux collectivités rurales?

Les collectivités rurales ont reconnu le potentiel pour le renouvellement de leur base de leadership puisque les jeunes peuvent apporter à la collectivité de nouvelles perspectives engageantes, des idées novatrices et des compétences et des connaissances acquises grâce à une éducation officielle, à une formation et à l'expérience de vie. Il a été signalé que les jeunes peuvent demander beaucoup d'une collectivité rurale, pas seulement sur le plan du temps et des ressources en appui à leurs exigences entourant les enfants et le logement, mais également dans l'accroissement des débouchés sociaux et économiques.

# Quelles mesures peuvent prendre les collectivités pour bénéficier pleinement de ces atouts et de ces compétences?

Les participants et participantes considéraient que des interventions anticipées étaient nécessaires pour atteindre tous les jeunes, pas seulement ceux qui vont au collège/à l'université, et pour créer un sentiment d'allégeance envers leur collectivité. Ces interventions pourraient prendre la forme d'études d'entrepreneuriat, d'occasions de travail, de mentorat et de leadership, de même que d'une formation professionnelle, que l'on devrait promouvoir plus largement. De telles mesures pourraient mener aux résultats souhaités, qu'il s'agisse de maintenir une assiette fiscale solide ou d'accroître la base de leadership au sein des collectivités. Il a été signalé que les études d'entrepreneuriat étaient essentielles à la croissance économique future, et on a souligné l'importance de favoriser un environnement inclusif et accueillant pour les jeunes dans la collectivité.

- Les systèmes éducatifs devraient offrir des cours d'entrepreneuriat et fournir le soutien aux conseillers en orientation dans le but de les informer sur les possibilités d'emploi dans la région. Les collectivités et les établissements d'enseignement locaux devraient collaborer pour combler les écarts où il n'y a aucun jumelage, aucun cours d'entrepreneuriat et aucun programme d'enseignement coopératif.
- Les collectivités devraient travailler à la création d'un sentiment d'allégeance chez les jeunes pendant qu'ils fréquentent l'école dans la collectivité. Pour ce faire, elles pourraient offrir des occasions de devenir membre d'un groupe communautaire, de faire du bénévolat ou de participer à un programme de mentorat.
- Les collectivités devraient créer des occasions où les jeunes pourraient présenter leurs idées.
- Les collectivités devraient travailler ensemble pour faire en sorte que les jeunes aient des contacts concrets avec les employeurs, de même que les compétences requises pour travailler dans des postes situés dans la collectivité.
- Les cycles gouvernementaux devraient respecter les cycles scolaires au moment d'attribuer des fonds pour les projets des jeunes, augmentant ainsi l'efficacité du financement.
- Le gouvernement devrait accepter les demandes aux programmes destinés aux jeunes des personnes âgées jusqu'à 35 ans.

# Quels sont les modèles que vous connaissez et qui représentent un bon exemple de l'engagement des jeunes.

Par rapport à l'engagement des jeunes, les participants et participantes ont présenté les modèles suivants :

- « Place aux Jeunes » est un modèle qui a été introduit au Québec et qui s'est répandu dans bon nombre de collectivités, y compris certaines du Manitoba. Il offre aux jeunes des options pour redécouvrir leurs collectivités, rencontrer leurs leaders et établir des contacts leur permettant d'explorer des possibilités concrètes d'emploi ou d'entrepreneuriat.
- Le Programme de capital d'appoint ConneXion pour jeunes entrepreneurs de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) aide à surmonter certains des plus importants obstacles auxquels font face les jeunes entrepreneurs : obtenir l'accès aux capitaux et des conseils judicieux sur les activités commerciales.
- Bon nombre de collectivités ont mené des enquêtes dans le but de déterminer les niveaux d'engagement des jeunes. Le projet d'inclusion des jeunes, mené par Emerging Leaders Manitoba, aide les collectivités à cerner les domaines d'inclusion des jeunes et à définir leurs niveaux de participation au sein de la collectivité. Cet outil peut être utilisé conjointement avec d'autres dans le but d'aider les jeunes à renforcer leur capacité d'entreprendre des projets dans leurs collectivités ou aider ceux en processus retourner dans leurs collectivités et d'y trouver du travail. La collectivité acadienne de Rustico et la Société d'aide au développement des collectivités de Parkland ont mené des enquêtes et tenté de soutenir officiellement les jeunes de cette façon.

Comment les collectivités et les gouvernements peuvent-ils multiplier les options économiques, sociales et culturelles des jeunes des collectivités rurales, éloignées et du Nord?

On a suggéré deux approches distinctes mais complémentaires pour décider de la façon de multiplier les options sociales et culturelles des jeunes : une approche visait les jeunes qui continuent de demeurer dans la collectivité, et l'autre était axée sur les façons d'inciter les jeunes à revenir dans la collectivité. Pour ce qui est des jeunes au sein de la collectivité, on a souligné que de plus amples efforts doivent être déployés pour offrir des possibilités d'éducation locales et créer de fortes allégeances. L'idée de tisser des liens entre les secteurs des entreprises et de l'enseignement a également été soulevée comme l'une des priorités essentielles. Pour ce qui est d'attirer les jeunes après les études postsecondaires, les participants et participantes ont indiqué que les dettes des étudiants et les salaires peu élevés étaient des obstacles à leur retour au sein des collectivités. Bon nombre de participants et participantes ont décelé le besoin d'une connexion accrue entre les secteurs économique, social et culturel.

- Les collectivités devraient reconnaître et soutenir leurs atouts économiques, sociaux et culturels, notamment, les écoles, les centres communautaires, les bibliothèques et les centres de ressources pour les familles/haltes-accueil à titre de points d'intérêt dans leur collectivité.
- Les gouvernements devraient envisager des investissements en éducation qui font preuve d'une compréhension de l'interdépendance qui existe entre le niveau de scolarisation et la main-d'œuvre. Ces investissements pourraient prendre en considération la hausse des frais de scolarité, la prestation de la collecte de données et la diffusion des types de compétences et de l'expérience nécessaires pour combler les postes.

## 5.3 INFRASTRUCTURE

Créer des débouchés pour les collectivités rurales afin de maintenir et de développer l'infrastructure pour le développement des collectivités est une priorité pour les Canadiens et Canadiennes vivant dans les régions rurales, éloignées et du Nord. Une infrastructure traditionnelle de base est nécessaire pour que le développement et la diversification des collectivités connaissent du succès. Dans le cadre du Dialogue rural continu, les Canadiens et Canadiennes du milieu rural ont indiqué au gouvernement du Canada que le manque de transport fiable et abordable constitue un obstacle principal au développement des collectivités. Ce défi a une incidence sur d'autres secteurs prioritaires, comme l'accès aux installations et aux services d'éducation et de soins de santé.

L'investissement dans une infrastructure moderne est également essentiel à la qualité de vie et à la viabilité à long terme des collectivités rurales, éloignées et du Nord du Canada. Il est indispensable que les régions rurales, éloignées et du Nord du Canada puissent compter sur une nouvelle infrastructure des transports et des communications afin de pouvoir participer à l'économie mondiale et à l'économie du savoir. Les

Canadiens et Canadiennes du milieu rural perçoivent l'accès à la technologie et à l'autoroute de l'information comme un élément essentiel qui peut aider à traiter d'autres secteurs prioritaires, comme les débouchés offerts aux jeunes, le renforcement des capacités et l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux programmes et services offerts par tous les ordres de gouvernement.

Comment les collectivités peuvent-elles collaborer pour accéder au financement et lever les fonds nécessaires à l'infrastructure de façon à en tirer un avantage mutuel?

Il a été signalé qu'il y a encore du travail à effectuer afin de changer les attitudes ancrées en ce qui a trait à partager, gérer et planifier stratégiquement l'infrastructure entre les collectivités. Les participants et participantes ont mis en évidence les défis à relever pour colocaliser et maintenir les services, notamment, les écoles, les arénas et les hôpitaux. Les participants et participantes ont indiqué que les logements abordables sont nécessaires pour renforcer la capacité sociale d'une collectivité, puisque cela est devenu un obstacle à sa croissance.

# Si vous deviez choisir <u>un secteur</u> d'investissement pour l'infrastructure dans votre région, quel serait-il?

Les participants et participantes ont désigné ce qui suit comme des investissements d'infrastructure d'importance dans leurs régions :

- Grosse Isle Le réseau à large bande est nécessaire pour accéder aux nouveaux marchés et saisir les occasions d'éducation qui autrement ne seraient pas offertes aux collectivités rurales.
- Trepassey Le transport, le logement et le réseau à large bande ont été désignés.
  L'infrastructure des transports est nécessaire pour soutenir la croissance économique.
  Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient de nouveau s'occuper des logements à prix abordable, en particulier en ce qui a trait au financement des logements pour personnes âgées.
- Stanley Bridge L'infrastructure des transports est nécessaire pour appuyer le développement et l'expansion des affaires. Une infrastructure à large bande et des télécommunications améliorées sont nécessaires pour explorer le potentiel des secteurs du tourisme et des ressources et y participer pleinement. Les logements à prix abordable sont nécessaires pour les personnes âgées.

#### 5.4 ENTREPRENEURIAT

La créativité et l'innovation font partie des nombreuses qualités que doit posséder un entrepreneur. Les recherches indiquent que les entrepreneurs affichent de meilleurs résultats dans des collectivités qui leur apportent du soutien et qui comptent des organismes dynamiques d'aide aux entreprises. L'entrepreneuriat peut aider à améliorer la qualité de vie des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

# Quelles sont certaines façons créatives d'améliorer les partenariats entre le secteur public et le secteur privé afin d'accroître les investissements dans les collectivités rurales?

Les participants et participantes ont mentionné que l'investissement dans la transformation à valeur ajoutée est un domaine dont on devrait traiter davantage grâce au soutien public et privé, mais ils ont également indiqué que l'accès aux capitaux est un obstacle considérable. Les participants et participantes considéraient que les gouvernements devraient intervenir auprès des établissements financiers puisqu'ils sont les principaux prêteurs qui ont besoin d'être réunis à la table. Les participants et participantes ont désigné l'assurance-responsabilité comme un obstacle à l'attraction et au maintien des bénévoles dans les collectivités, et en particulier dans les conseils. Ils considéraient que le gouvernement devrait utiliser son pouvoir législatif pour couvrir les risques financiers, notamment, l'assurance-responsabilité dispendieuse, étant donné que ces risques sont au-delà du contrôle ou du sentiment d'aise d'un bénévole, d'un groupe ou d'une collectivité.

- Les collectivités et les gouvernements devraient s'unir afin d'explorer les occasions d'investissement et de mieux en tirer profit.
- Les gouvernements devraient examiner l'incidence des règlements sur les collectivités, puisqu'ils font obstacle au flux monétaire dans les collectivités, et sur leur capacité d'attirer les investissements financiers.
- Les gouvernements devraient utiliser leur pouvoir législatif pour couvrir les risques financiers, notamment, l'assurance-responsabilité pour un bénévole ou une collectivité. Ils devraient également mettre à profit leur influence pour réunir à la table les établissements financiers et les principaux prêteurs.

# Que peuvent faire les collectivités pour attirer et garder des entreprises? Comment les collectivités peuvent-elles aider les entreprises existantes à se développer?

Les participants et participantes ont mis l'accent sur le besoin de créer des occasions, au sein des collectivités, pour partager des idées au sujet de l'entrepreneuriat et faire en sorte qu'elles soient reçues dans un environnement favorable. Un certain nombre d'entrepreneurs chez les participants et participantes ont précisé que le climat de financement dans les collectivités plus petites est tel que le « cran » et un milieu réceptif sont plus importants que la dépendance aux banques. Il a été mentionné que certains entrepreneurs démarraient souvent leurs entreprises avec simplement du « cran » et de la détermination, et avec une quantité limitée de fonds. Même si ces derniers sont des facteurs qui ont contribué à leur succès, on a signalé qu'il y a encore beaucoup de travail à effectuer pour s'attaquer aux cadres de réglementation et de programmes qui nuisent aux entrepreneurs et imposent des limites aux ressources financières et humaines.

Les participants et participantes ont fait remarquer que le fait d'attirer de nouvelles entreprises ne devrait pas se faire au détriment de l'appui et de l'expansion des entreprises locales. Par exemple, les détaillants à grande surface ont été désignés comme une menace possible aux entreprises existantes. Les très grands points de vente ont souvent réussi en siphonnant plusieurs magasins des villes environnantes. Les participants et participantes ont indiqué que la

transformation à valeur ajoutée était un domaine d'expansion dans la plupart des collectivités. Toutefois, ils ont indiqué que l'environnement de réglementation n'était souvent pas favorable au lancement de ces types d'initiatives.

 Les gouvernements, de même que les collectivités, devraient mener une analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces) applicable aux règlements, aux politiques et aux mécanismes de financement qui se présentent comme des obstacles aux ressources financières et humaines limitées des collectivités.

# Comment les gouvernements peuvent-ils aider les collectivités à concrétiser leurs idées?

L'accès aux capitaux est un enjeu que les participants et participantes considéraient que les gouvernements pourraient aider à résoudre en intervenant de façon à réunir à la table les tiers prêteurs afin de combler l'écart. Ils ont également indiqué que le réseau à large bande était une façon de miser sur les atouts locaux et de bâtir l'économie. Toutefois, ils considéraient que davantage de ressources sont nécessaires sous la forme d'une formation technique et de l'accès aux services techniques – en particulier en ce qui a trait aux économies fondées sur le savoir.

 Le gouvernement devrait intervenir auprès des établissements financiers afin d'améliorer l'accès aux capitaux.

# 6. RÉSULTATS ET ANALYSE : SUJETS DE LA PARTIE 2

Cette section comprend l'analyse des trois discussions en tables rondes pour les sujets de la Partie 2 présentés conformément au nombre de fois où les participants et participantes ont présélectionné les sujets dont ils voulaient le plus discuter. Afin de faciliter les discussions, les questions liées à tous les sujets (énumérés ci-dessous) ont été proposées aux participants et participantes. Ces questions ont servi à définir les atouts et les outils de la collectivité qui peuvent être appliqués aux défis particuliers discutés pendant chaque table ronde. Cette section comporte aussi **un aperçu de chaque sujet** de discussion et les types de partenariats et de mesures qui pourraient traiter le mieux les enjeux discutés.

Quels sont les <u>ressources</u> (humaines, financières et naturelles) et les outils dont disposent les collectivités, à l'interne et à l'externe, pour faire avancer ces enjeux prioritaires?

Quelles <u>compétences et expertise</u> les collectivités doivent-elles acquérir pour tirer parti des débouchés et trouver des solutions locales aux défis locaux?

Quels <u>partenariats</u> stratégiques doivent être créés dans les collectivités, entre les collectivités, avec les gouvernements et le secteur privé pour aider à traiter ces priorités?

Quelles <u>mesures</u> les diverses parties engagées dans le processus (gouvernements, intervenants et intervenantes, collectivités et particuliers) doivent-ils prendre?

# 6.1 RÉSEAU À LARGE BANDE

Le réseau à large bande est une technologie de transmission de données et de communication qui permet de transmettre simultanément un grand volume de messages et de données. Il peut stimuler l'innovation et améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes. Il ne s'agit pas simplement de recevoir des courriels plus rapidement, mais de permettre aux citoyens et citoyennes des régions rurales, éloignées et du Nord et aux Premières nations d'avoir accès aux services essentiels, comme l'éducation, les soins de santé, l'apprentissage continu, et à un milieu d'affaires concurrentiel.

Les participants et participantes ont exprimé que l'accès aux services à large bande abordables et fiables et que le soutien de l'expertise en télécommunications sont nécessaires. Il a été signalé que dans les régions rurales, le réseau à large bande offre des possibilités de promouvoir la collectivité, d'accroître son avantage concurrentiel et d'explorer de nouvelles possibilités d'investissement et économiques, lui permettant ainsi de participer entièrement aux économies mondiales et fondées sur le savoir. Les collectivités doivent avoir la capacité de miser sur les nouvelles technologies et posséder les ressources visant à acheter des ordinateurs et à accéder à la nouvelle infrastructure. Les participants et participantes ont indiqué que de nombreux ménages ruraux ne sont pas en mesure de s'acheter un ordinateur personnel.

## 6.2 IMMIGRATION

Les immigrants et immigrantes enrichissent le tissu socio-économique et culturel du Canada et peuvent favoriser la viabilité à long terme des collectivités rurales, éloignées et du Nord grâce à de nouvelles compétences et connaissances. L'élaboration de stratégies visant à promouvoir les avantages de la vie en milieu rural et la création de mécanismes de soutien, de ressources et de commodités qui inciteraient les nouveaux Canadiens et Canadiennes à vivre à l'extérieur des zones métropolitaines sont des défis que doivent relever les collectivités rurales.

Les participants et participantes considéraient que les collectivités devraient accueillir les nouveaux arrivés et être ouvertes aux nouvelles idées. Ils constatent les avantages que les nouveaux Canadiens pourraient apporter et considèrent que les immigrants pourraient contribuer au renouvellement des collectivités, et remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

• Les collectivités, de même que les gouvernements, devraient élaborer des stratégies d'attraction et d'établissement des immigrants qui s'appliquent uniquement aux régions rurales.

• Les gouvernements devraient éliminer les obstacles pour permettre aux collectivités de s'engager dans l'immigration ciblée.

## 6.3 PARTENARIATS INTERGOUVERNEMENTAUX

Le partenariat intergouvernemental porte sur des mesures conjointes ou concertées auxquelles participent les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales. En se servant des collectivités comme clé de voûte, le gouvernement du Canada s'engage à collaborer plus étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales afin de créer un environnement où les Canadiens et Canadiennes du milieu rural ont accès à des débouchés économiques et sociaux.

Les participants et participantes ont exprimé une préférence pour un soutien stratégique de la part du gouvernement qui soit éclairé par les processus locaux. Ils ont fréquemment fait remarquer que certaines circonstances au sein d'une région exigent que des mesures d'intervention particulières soient offertes de certaines façons. Ils ont mentionné que des exemples d'approches de partenariat coordonnées et marquées, qui ont fonctionné et qui ont permis de déceler certains obstacles, sont utilisées dans chaque province et qu'elles incluent une mise en commun des ressources entre les gouvernements.

Il a également été signalé que les municipalités devraient travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs de développement communs et que les programmes gouvernementaux de financement devraient appuyer de telles propositions de collaboration. Ils ont indiqué qu'il est possible de réussir en mettant en œuvre des projets où tous les paliers du gouvernement collaborent afin d'assurer les ressources financières nécessaires et de fournir le soutien et les connaissances techniques.

- Les gouvernements devraient fournir de meilleurs renseignements et améliorer leurs services d'action directe au moment d'échanger des détails sur les programmes nouveaux et existants avec les collectivités, ainsi que fournir de l'aide au cours du processus d'application du programme.
- Les gouvernements devraient reconnaître qu'une élection peut avoir une incidence sur la prestation des programmes et sur l'attribution des subventions et des fonds; ainsi, ils devraient donner pouvoir aux représentants du gouvernement se trouvant en région pour que ceux-ci prennent les décisions provisoires importantes.
- Les gouvernements devraient organiser des dialogues ciblés dans le but de discuter des progrès qu'ils ont fait à répondre aux besoins des collectivités.

# 6.4 CAPITAL HUMAIN

Le capital humain se rapporte aux <u>habitants</u> et <u>habitantes</u> d'une collectivité qui, compte tenu de leur formation, de leurs compétences, de leurs études et de leur expérience, sont considérés comme une ressource importante. Ces personnes forment la main-d'oeuvre disponible de ces collectivités. Elles mettent également leurs capacités en matière de leadership et d'encadrement au service des jeunes, des entreprises locales et des organismes bénévoles, et aident à motiver les membres de la collectivité à élaborer et à exécuter leurs plans. Le capital humain contribue à la capacité d'une collectivité à planifier son avenir, à cerner les débouchés sociaux, économiques et culturels offerts aux collectivités et à leurs membres afin de devenir autonomes et d'assurer leur viabilité à long terme.

Les participants et participantes ont indiqué que le fait de répondre aux questions relatives au capital humain exige une compréhension de l'interdépendance entre les capacités sociales et économiques d'une collectivité. Par conséquent, les gouvernements devraient répondre avec des investissements qui font preuve d'une telle compréhension. Ils ont également fait remarquer que la capacité de bénévole en est à un point de rupture, certaines collectivités se « considérant chanceuses » du soutien des bénévoles et de leurs bonne volontés d'être surchargés et surmenés. Afin de renforcer cette capacité, les participants et participantes ont demandé des outils d'apprentissage. De plus, les collectivités manquent de ressources humaines, soit un personnel rémunéré, ou de capacité administrative.

Un grand nombre de participants et de participantes ont indiqué que la diversité des voix devrait être cultivée au sein des collectivités. Les femmes, les Premières Nations, les Acadiens et les jeunes ont été désignés comme des groupes importants devant être réunis à la table au moment de discuter de stratégies à long terme de développement communautaire durable.

Les participants et participantes ont fait part de leurs préoccupations concernant les diverses pénuries de main-d'œuvre qualifiée que l'on prévoit pour l'avenir. Ils ont indiqué que des stratégies et des outils d'attraction et d'établissement des immigrants sont nécessaires, et ont suggéré l'attraction des nouveaux arrivés pour remédier à ces pénuries comme une solution. Les participants et participantes ont reconnu la formation comme étant essentielle pour être en mesure de remédier à ces pénuries et de renforcer la capacité. Il a été signalé que les systèmes éducatifs devraient être plus actifs pour remédier aux pénuries éventuelles en adaptant leurs programmes d'études et en faisant la promotion des domaines professionnels. Les participants et participantes ont également exprimé leur mécontentement à l'égard du programme d'assurance-emploi et de son exécuteur, et ont expliqué que le programme devrait être plus souple afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée et de répondre aux besoins réels des collectivités. Ils ont également trouvé que le programme était décousu et ont fait remarquer que l'accent du financement en matière d'assurance-emploi, en particulier dans le domaine des budgets de formation, n'a pu faire de différence sur le plan local, étant donné la nature du programme.

 Les gouvernements, de même que les collectivités, pourraient jouer un rôle dans l'élaboration et la diffusion de données techniques sur les types de compétences et l'expérience nécessaires pour répondre aux besoins éventuels du marché du travail.  Les gouvernements devraient accroître la souplesse du programme d'assurance-emploi pour veiller à ce qu'un plus grand nombre de personnes puissent devenir admissibles aux programmes de formation et de transition, lesquels pourraient permettre de combler des postes et, par conséquent, de remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

# 7. CONCLUSION

Ce rapport trimestriel sur les trois dernières tables rondes intitulées « Les collectivités rurales, véritable clé de voûte » a souligné des solutions et des mesures importantes que les collectivités rurales ont désigné pour relever leurs défis.

Pour ce qui est du renforcement des capacités des collectivités, les participants et participantes ont exprimé que les collectivités en sont à créer leurs propres plans de développement et à évaluer leur capacité de les réaliser. Au fur et à mesure que les collectivités travaillent à la coordination de leurs ressources existantes, elles devraient élaborer une base de leadership plus inclusive et clairement communiquer leurs besoins aux partenaires externes et au gouvernement.

Même si le fait d'attirer les jeunes vers les collectivités rurales après leurs études postsecondaires est important, il est également important de développer leur sentiment d'allégeance à la collectivité pendant qu'ils fréquentent l'école, puisque cela peut créer un sentiment d'appartenance et un environnement accueillant pour l'avenir. Les participants et participantes ont indiqué que les collectivités et les partenaires locaux en éducation devraient collaborer pour offrir des occasions de travail, de leadership et d'entrepreneuriat, de même que soutenir les options économiques, sociales et culturelles.

En ce qui a trait à l'infrastructure, les participants et participantes ont indiqué que le besoin d'infrastructure le plus essentiel déterminé par toutes les collectivités est l'accès aux services à large bande abordables et fiables, puisque ces services représentent un appui à de nombreux aspects du développement communautaire. Ces services leur permettent également de participer pleinement aux économies mondiales et fondées sur le savoir. Les logements à prix abordable et l'infrastructure des transports sont également des investissements stratégiques importants en infrastructure.

Sur le sujet de l'entrepreneuriat, ils ont indiqué que le cran pur et simple et la détermination des entrepreneurs étaient des facteurs qui ont contribué à leur succès. Toutefois, il y a encore beaucoup de travail à effectuer afin d'éliminer les obstacles à la réglementation et aux programmes. L'accès aux capitaux constitue un élément pour lequel l'aide du gouvernement est nécessaire dans le but d'encourager la participation des établissements financiers et des investisseurs afin qu'ils deviennent partenaires.

Les participants et participantes ont indiqué que des stratégies d'attraction et d'établissement des immigrants devraient être adaptées pour convenir aux collectivités rurales. Ils ont également recommandé que les collectivités s'efforcent d'être ouvertes aux nouvelles idées et aux nouveaux arrivés.

En discutant des partenariats intergouvernementaux, les participants et participantes ont indiqué que les municipalités devraient travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs de développement communs et que les programmes gouvernementaux de financement devraient appuyer de telles propositions de collaboration. Tous les paliers du gouvernement devraient collaborer afin d'assurer le soutien et les connaissances financières et/ou techniques nécessaires. Ils ont également indiqué que le gouvernement devrait améliorer les communications sur ses programmes et offrir un soutien pour ces derniers.

Les participants et participantes ont fait part de leurs préoccupations concernant les pénuries de main-d'œuvre qualifiée que l'on prévoit pour l'avenir, et ont suggéré l'attraction des nouveaux arrivés pour remédier à ces pénuries comme étant une solution. Les systèmes éducatifs devraient adapter leurs programmes d'études, puisque la formation est essentielle non seulement pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée, mais également pour renforcer les capacités. Le programme d'assurance-emploi devrait être plus souple en ce qui a trait à l'admissibilité aux programmes de formation et de transition visant à remédier à de telles pénuries.